

Pierre Chrysologue, source de Césaire ?
Une fausse piste

Le Père Joël Courreau, dans sa thèse sur Césaire, pensait avoir identifié l'unique « passage de Césaire qui dépende assez littéralement de Pierre Chrysologue »¹.

Il s'agit de la deuxième recension du Sermon 158 *Sermon ammonitionis de die iudicii* de Césaire d'Arles², qui ajoute à la première recension (abrégée) une série d'éléments empruntés au *Sermo de divite et Lazaro*, qui figure dans le manuscrit Vatican latin 5758, précieux homélaire datant du début du VII^e s. et provenant de Bobbio³. Il est le onzième d'une série de dix-huit sermons mise sous le nom de saint Augustin⁴. Aussi le sermon a-t-il été édité par Angelo Mai sous le nom de saint Augustin⁵. Mais, en 1928, Donatien De Bruyne fit observer que, parmi les dix-huit sermons de cette série, neuf (n° 2, 4, 5, 7, 9, 10, 15, 17, 18) étaient connus comme des sermons de Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne dans la première moitié du 5^e s.⁶ Constatant que la plupart des autres sermons de la série présentaient des traits caractéristiques du style du Chrysologue, le moine bénédictin proposa de restituer l'ensemble au Chrysologue, y compris les sermons qui ne présentent pas ces caractéristiques – c'est le cas du *Sermo de divite et Lazaro* – parce qu'ils devaient « bénéficier de la présomption créée par le contexte » : ils doivent être attribués au Chrysologue « si on ne trouve rien qui s'oppose à l'authenticité »⁷. Le fin connaisseur de l'œuvre de Pierre Chrysologue qu'était Alejandro Olivar a rejeté cette attribution pour des raisons de critique interne : le vocatif *carissimi*, les apostrophes *O anima, quae mecum audis et legis !... O anima*, les interpellations *fratres* ou *fratres mei* maintes fois

¹ Joël COURREAU, *L'exégèse de saint Césaire d'Arles*. Thèse de doctorat en théologie présentée à l'Institut catholique de Toulouse, 1976, vol. 2, p. 292-293.

² Sancti Caesarii Arelatensis *Sermones*, ed. Germain Morin, Pars altera (CCSL 104), Turnhout, 1953, p. 648-650.

³ Cf. François DOLBEAU, « Nouveaux sermons de saint Augustin pour la conversion des païens et des donatistes (VI) », *Revue des études augustiniennes* 39 (1993), p. 371-423 (p. 396) ; Paolo FIORETTI, « *Litterae notabiliores* e scritte distintive in manoscritti 'bobbiesi' dei secoli VII e VIII », *Segno e testo* 3 (2005), p. 157-248 (p. 163).

⁴ Alejandro OLIVAR, *Los sermones de san Pedro Crisologo. Estudio critico*, Abadia de Montserrat, 1962, p. 307 ; Andrea BIZZOZERO, « Peter Chrysologus », dans *Preaching in the Patristic Era. Sermons, Preachers, and Audiences in Latin West*, ed. Anthony DUPONT, Shari BOODTS, Gerts PARTOENS, Johan LEEMANS (A New History of the Sermon, 6), Leyde, 2018, p. 403-429 (p.406-408).

⁵ *Novae patrum bibliothecae Tomus Primus continens Sancti Augustini novos ex codicibus vaticanis sermones*, ed. Angelo Mai, Rome, 1852, p. 6-8 (= sermon Mai 3).

⁶ Donatien DE BRUYNE, « Nouveaux sermons de saint Pierre Chrysologue », dans *Journal of Theological Studies* 29, 1928, p. 362-368. Cette attribution est reprise avec prudence par Germain MORIN dans *Miscellanea Agostiniana*, t. 1, Rome, 1930, p. 753 : « Fortasse Petri Chrysologi... opus est ».

⁷ De Bruyne développe cette argumentation à propos du n° 6 de la série.

répétées dans ces sermons « ne sont pas du goût du Chrysologue »⁸. Il faut donc verser cette pièce dans le dossier des sermons pseudo-augustiniens qui ont un rapport avec l'œuvre de Césaire⁹.

Les rapprochements que l'on peut faire entre Césaire et l'œuvre authentique de Pierre Chrysologue ne permettent pas de dire qu'il y a eu une influence directe¹⁰.

Jean-Marie Auwers
Faculté de théologie et d'étude des religions
Université catholique de Louvain
45, Grand-Place
B – 1348 Louvain-la-Neuve

⁸ Alejandro OLIVAR, *Los sermones de san Pedro Crisologo. Estudio critico*, Abadia de Montserrat, 1962, p. 392-393 ; cf. ID., « Clavis S. Petri Chrysologi », dans *Sacris erudiri* 6 (1954), p. 327-342 (p. 331).

⁹ Joël COURREAU, *L'exégèse de saint Césaire d'Arles*, vol.2, p. 290-291.

¹⁰ Raymond Etaix signale la présence d'une version abrégée du *Sermon sur le riche et Lazare*, mise sous le nom de Jean Chrysostome, dans le code X de Vérone («Un ancien codex de Vérone», dans *Revue bénédictine* 96 [1986], p. 225-249 [p. 229]).